



## • Introduction

Novelis Inc. (« Novelis ») s'est engagée à adopter des pratiques d'approvisionnement durables et responsables. En tant que leader mondial du laminage et du recyclage de l'aluminium, Novelis attend de ses fournisseurs qu'ils adoptent les normes les plus élevées en matière d'éthique, de droits humains, de responsabilité environnementale et d'intégrité dans la conduite des affaires.

Ce Code de conduite des fournisseurs (le « Code ») décrit les exigences minimales que tous les fournisseurs, sous-traitants et partenaires commerciaux doivent satisfaire dans leurs relations professionnelles avec Novelis. Il se fonde sur des normes internationalement reconnues, y compris le Pacte mondial des Nations Unies, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises, l'Initiative Aluminium Stewardship (ASI), ainsi que d'autres meilleures pratiques sectorielles pertinentes.

En outre, Novelis s'engage à veiller à ce que ses activités mondiales respectent les exigences réglementaires et légales de chaque pays dans lequel elle opère et qu'elle sert.

## • Portée et application

Ce Code s'applique à tous les fournisseurs directs et indirects procurant des biens et des services à Novelis partout dans le monde. Les fournisseurs ont l'obligation de s'assurer de la conformité dans l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement, y compris au niveau des sous-traitants et des fournisseurs de produits de base. Ce document définit les exigences et attentes minimales en ce qui concerne les fournisseurs. Le respect des exigences minimales décrites dans ces normes fait partie intégrante des conditions générales de Novelis.

Les fournisseurs de Novelis doivent faire des efforts raisonnables pour promouvoir le respect du Code de conduite des fournisseurs de Novelis dans leur chaîne d'approvisionnement.

# Novelis

## • Droit du travail et droits de l'Homme

**Novelis attend de ses fournisseurs qu'ils respectent les droits de l'Homme fondamentaux, y compris :**

- Interdire le travail forcé, le travail des enfants et toutes les formes d'esclavage et de traite des êtres humains.
- Assurer des rémunérations, des horaires de travail et des prestations sociales équitables en conformité avec les lois applicables et les normes de l'industrie.
- Offrir un environnement de travail sain et sûr pour tous les employés.
- Soutenir la liberté d'association et le droit à la négociation collective.
- Interdire la discrimination, le harcèlement et toute forme de comportement abusif et de traitement inégal dans les relations de travail.
- Assurer des pratiques de recrutement éthiques, y compris en interdisant la rétention des documents d'identité des travailleurs.
- Interdiction d'engager ou d'utiliser des forces de sécurité privées/publiques pouvant provoquer des effets négatifs en raison d'un manque d'instruction ou de contrôle.

## • Santé et sécurité

**Novelis attend de ses fournisseurs qu'ils fournissent un environnement de travail sain et sûr pour tous les employés, qu'ils se conforment avec toutes les lois et réglementations applicables en matière de santé et de sécurité et qu'ils mettent en place des pratiques exemplaires pour prévenir les blessures et les maladies sur le lieu de travail. Ceci comprend :**

- Mettre en place et maintenir un système de gestion de la santé et de la sécurité, par exemple dans le respect de la norme ISO 45001.
- Fournir des équipements de protection individuelle (EPI) aux travailleurs.
- Mener régulièrement des formations relatives à la sécurité et des exercices de simulation et de préparation aux situations d'urgence.
- Assurer la propreté et la sécurité des installations de travail, y compris une ventilation et une ergonomie appropriées.
- Identifier et atténuer les risques pour la santé au travail, y compris l'exposition à des matières dangereuses.
- Inciter les travailleurs à signaler des conditions dangereuses sans peur de représailles.

## • Responsabilité environnementale

**Novelis s'engage à réduire son impact environnemental et attend de ses fournisseurs qu'ils mettent en place des pratiques responsables en faveur de l'environnement, y compris :**

- Maintenir un système de gestion environnemental, par exemple en appliquant la norme ISO 14001.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Adopter des mesures favorisant l'efficacité dans l'utilisation de l'énergie, de l'eau et des ressources.
- Minimiser le gaspillage et promouvoir les principes d'économie circulaire.
- Assurer une gestion responsable des produits chimiques et dangereux.
- Protéger la biodiversité et prévenir la déforestation et la dégradation des terres.
- Interdire la violation illicite des droits fonciers
- Interdire la fabrication, l'utilisation et/ou l'élimination du mercure (convention de Minamata)
- Interdire la production et/ou l'utilisation de substances relevant de la convention de Stockholm (POP) ainsi que le traitement non respectueux de l'environnement des déchets contenant des POP
- Interdire l'importation/exportation des déchets dangereux tels que définis par la convention de Bâle

## • Éthique et conformité dans la conduite des affaires

**Novelis applique une politique « zéro tolérance » en ce qui concerne la corruption, les pots-de-vin et les pratiques commerciales frauduleuses. Les fournisseurs doivent :**

- Se conformer aux lois de lutte contre la corruption, y compris la Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) des États-Unis.
- Éviter les conflits d'intérêts et maintenir des pratiques concurrentielles équitables.
- Respecter les droits de propriété intellectuelle et de confidentialité des données.
- Faire précisément état des transactions financières et des accords commerciaux.
- Établir un mécanisme de lanceur d'alerte pour signaler les préoccupations en matière d'éthique sans peur de représailles.

## • Approvisionnement responsable en matériaux

**Les fournisseurs doivent s'assurer que les matériaux fournis à Novelis sont obtenus de façon responsable, de régions exemptes de conflits et de façon éthique via des chaînes d'approvisionnement respectant les exigences en la matière. Ceci comprend :**

- Effectuer des vérifications préalables sur l'approvisionnement en matières premières, en particulier pour les métaux et les minéraux (par exemple, l'aluminium, les 3TG, le cobalt, le mica).
- Se conformer aux directives de l'OCDE en matière de vérifications préalables pour des chaînes d'approvisionnement responsables.
- Fournir des moyens de traçabilité et de la documentation sur demande.
- Éviter les approvisionnements depuis des régions affectées par un conflit ou présentant un risque élevé en l'absence de mécanismes appropriés d'atténuation des risques.

## • Contrôle et conformité

**Novelis se réserve le droit de mener des audits, des évaluations et des examens pour vérifier la conformité à ce Code. Les fournisseurs doivent faire preuve d'une transparence totale et coopérer en faisant preuve de diligence raisonnable, y compris :**

- Soumettre la documentation requise et réaliser des auto-évaluations sur demande.
- Autoriser les inspections sur site et les audits tiers jugés nécessaires par Novelis.
- Adopter des mesures correctives pour remédier aux lacunes de conformité identifiées.
- Faire appliquer ces exigences à chaque étape de leur chaîne d'approvisionnement.

## • Signaler les violations et viser à une amélioration continue

Novelis invite toutes les parties prenantes à signaler toute violation suspectée de ce Code via sa permanence téléphonique tierce dédiée aux questions d'éthique. Novelis ne tolérera aucunes représailles contre une personne signalant une violation de bonne foi.

Novelis vis à améliorer continuellement ses pratiques d'approvisionnement responsables et attend de ses fournisseurs qu'ils s'efforcent en permanence d'atteindre de meilleurs résultats en matière de durabilité, d'éthique dans la conduite des affaires et de responsabilité sociale.

## • Gestion des risques

Novelis attend de ses fournisseurs qu'ils instaurent et mettent en œuvre des processus de gestion des risques et des analyses de risques adéquats et efficaces afin d'identifier, d'évaluer et de hiérarchiser les risques ou les violations liés aux droits de l'Homme et aux risques environnementaux et de prendre les mesures appropriées pour identifier et prévenir, arrêter, minimiser et, le cas échéant, compenser ces risques ou ces violations, lorsque le fournisseur a causé ou contribué à ces risques ou à ces violations par le biais de son activité économique.

**Titulaire de la politique :** Approvisionnement responsable global

**Date d'entrée en vigueur :** 1<sup>er</sup> décembre 2023

**Date de révision :** 1<sup>er</sup> août 2025

## • Application et adhésion

Le Code de conduite des fournisseurs de Novelis s'applique à tous les fournisseurs de Novelis Inc. et de ses filiales et sociétés affiliées dans les limites autorisées par la loi en vigueur.

Renvoyez à Novelis une copie de cette « Attestation et Adhésion au Code de Conduite des Fournisseurs de Novelis » signée par un représentant autorisé de votre entreprise, pour confirmer que vous avez reçu, lu et accepté de vous conformer à ce Code.

Novelis assurera la conformité des fournisseurs à ce Code par :

- Auto-évaluation :

Le fournisseur peut être tenu de procéder à une auto-évaluation pour s'assurer qu'il respecte le Code de conduite des fournisseurs de Novelis. À la demande de Novelis, le fournisseur nous informera des risques graves et des violations qu'il a identifiés, des mesures qu'il a prises et de l'efficacité de ces mesures, ainsi que du moment où ces mesures ont été prises. Novelis se réserve le droit de revoir et de mettre à jour les mesures décrites dans cette section si nécessaire.

- Audits des fournisseurs :

Novelis a en outre le droit de procéder ou de faire procéder à un examen sur site des mesures prises par le fournisseur pour corriger les risques et les violations à des intervalles raisonnables par un auditeur approprié choisi par Novelis. À cette fin, le fournisseur accordera à Novelis ou à son auditeur l'accès à ses locaux professionnels pendant les heures normales de travail et l'accès à tous les documents, données et systèmes relatifs aux mesures autant que nécessaire.

- Certifications :

Le fournisseur doit obtenir et maintenir des certifications conformément aux exigences définies dans ce Code.

Si le fournisseur ne respecte pas les normes et/ou les obligations découlant du présent Code de conduite, nous nous réservons le droit de suspendre temporairement ou de mettre fin à la relation d'affaires avec lui ou à certaines parties de celle-ci, jusqu'à ce qu'il soit remédié à la violation. En cas de suspension, Novelis peut également se retirer des contrats conclus s'il n'est pas remédié à la violation dans un délai raisonnable fixé par Novelis.

Les fournisseurs doivent coopérer avec Novelis et soutenir Novelis au mieux de leurs capacités, à leurs propres frais, en particulier en participant à et en menant leur propre formation et éducation, en participant à et en menant leurs propres inspections, en participant à et en menant leurs propres initiatives conjointes et en coopérant et en mettant en œuvre des plans d'action correctifs avec nous

La dernière version du Code de conduite des fournisseurs et des informations supplémentaires qui pourraient vous être utiles pour vérifier/vous assurer de la conformité à ce Code sont disponibles à l'adresse : [novelis.com/suppliers](http://novelis.com/suppliers).

### **Attestation et Adhésion au Code de Conduite des Fournisseurs de Novelis**

Le soussigné atteste avoir lu et compris le Code de Conduite des fournisseurs de Novelis et accepte de se conformer aux dispositions du Code de conduite des fournisseurs de Novelis.

**Nom du Fournisseur :** \_\_\_\_\_

**Nom et fonction du signataire :** \_\_\_\_\_

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_